


Un Normand sur deux vit dans une commune rurale

Insee Analyses Normandie • n° 92 • Avril 2021



Selon la nouvelle définition des espaces ruraux, neuf communes normandes sur dix sont rurales et la moitié des Normands résident au sein de celles-ci. L'espace rural, défini par sa faible densité de population, se caractérise par des distances plus importantes pour accéder aux services de la vie courante. La prise en compte des interactions avec les pôles d'emploi permet de distinguer quatre nuances de ruralité allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés. Dans son ensemble, l'espace rural normand est attractif. Sa population connaît une forte progression au cours de la dernière décennie, notamment avec l'émigration urbaine vers les communes sous influence d'un pôle. Les ménages résidant dans ces dernières sont souvent constitués de couples avec ou sans enfant. Au sein des communes rurales « autonomes », la population apparaît plus âgée. En lien avec un tissu économique orienté vers l'agriculture et l'industrie, les ouvriers et les agriculteurs sont plus souvent présents dans le rural, notamment dans l'espace rural autonome.

Les territoires ruraux sont désormais définis comme l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses d'après la grille communale de densité (**définitions**). D'après cette définition, 2 425 communes peuvent être qualifiées de rurales en Normandie, soit neuf communes sur dix et 92 % de la superficie de son territoire, proportions similaires à celles observées en France de province. Ces communes abritent la moitié de la population normande (49 % contre 40 % en France de province). La population résidant au sein d'une commune rurale est nettement majoritaire dans l'Orne (73 %), la Manche (68 %) et l'Eure (62 %). Dans le Calvados, elle représente 44 % de la population et 34 % en Seine-Maritime. Avec 425 000 habitants résidant au sein de ses espaces ruraux, ce dernier département rassemble cependant la plus grande population rurale en Normandie, deux fois plus nombreuse que celle de l'Orne (205 000 habitants dans les communes rurales ornaises).

Selon ce critère, la Normandie figure parmi les régions françaises les plus rurales derrière la Bourgogne-Franche-Comté (55 % de sa population vit au sein de l'espace rural), la Bretagne (54 %) et la Nouvelle-Aquitaine (51 %), à hauteur des

Pays de la Loire (49 %) et du Centre-Val de Loire (49 %) et devant de peu la Corse (47 %). Cet ensemble se démarque assez nettement des autres régions de France de province où la part de la population rurale est plus faible (de 15 % à 39 %). En Île-de-France, elle n'excède pas 5 %.

La moitié des communes rurales sont « autonomes » vis-à-vis des pôles d'emploi

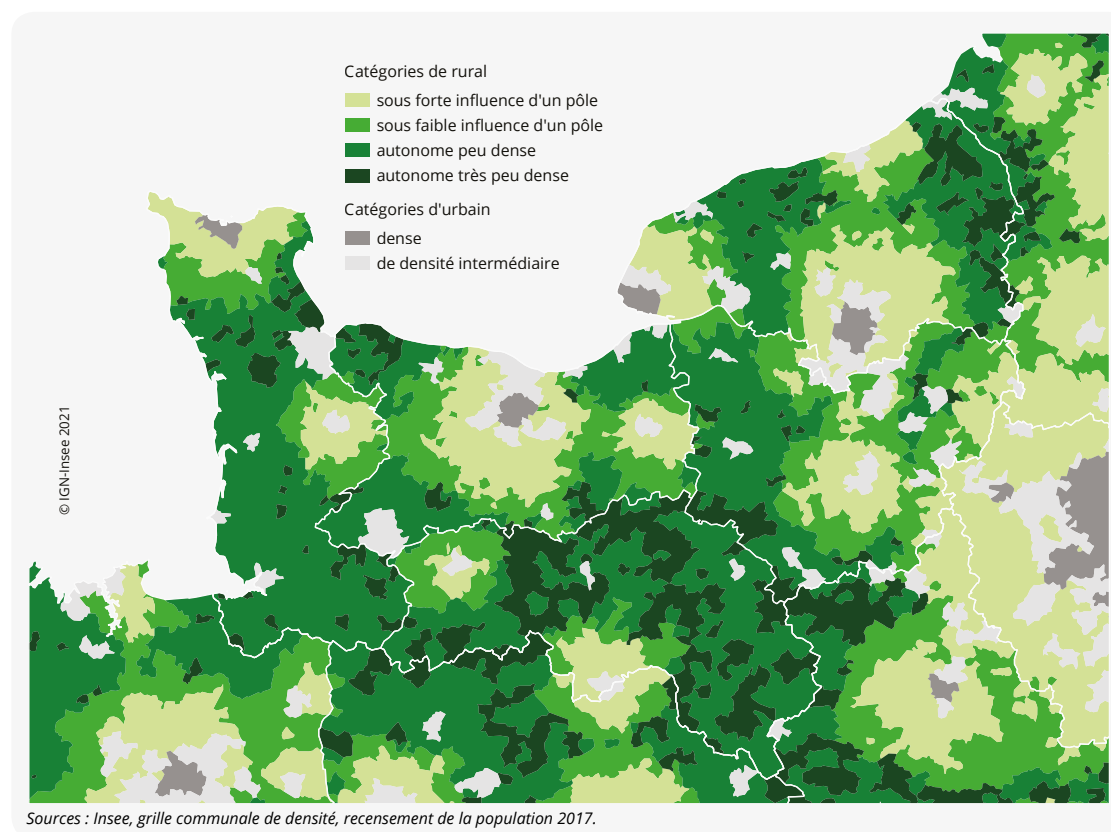
Par définition, les espaces ruraux ont en commun leur faible densité, mais ils peuvent se différencier au regard de critères « fonctionnels », notamment leur degré de dépendance aux pôles urbains. Avec cette approche, quatre catégories d'espaces ruraux se dessinent : d'une part, le rural sous influence d'un pôle, pouvant être caractérisé par le degré d'interaction (forte ou faible) avec le pôle ; d'autre part, le rural sous influence des pôles, qualifié d'« autonome », pouvant être caractérisé par son degré de faible densité (peu dense ou très peu dense).

Le rural sous influence d'un pôle se retrouve, logiquement, autour des grandes villes de la région (Le Havre, Rouen, Caen, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, Lisieux,

Évreux, etc. ; ► **figure 1**). Il regroupe plus d'un quart de la population normande (soit 883 000 habitants ; ► **figure 2**) et se partage entre communes sous forte influence (14 % de la population), souvent situées à proximité immédiate des pôles, et communes où la dépendance est plus diffuse du fait d'un plus fort éloignement des pôles d'emploi (12 % de la population).

L'espace rural autonome rassemble près de la moitié des communes de la région (47 %) mais ne représente que 23 % de la population : 757 000 Normands y résident. Il s'étend en particulier dans les départements de l'Orne (trois quarts des communes, au sein desquelles résident la moitié des Ornais) et de la Manche (deux tiers des communes et 44 % de la population). Dans les autres départements normands, le rural autonome est relativement moins présent : l'Eure affiche une proportion proche de la moyenne régionale (22 % de sa population), proportion bien plus faible dans le Calvados (15 %) et la Seine-Maritime (12 %), deux départements majoritairement urbains.

► 1. Les communes normandes selon le type d'espace auquel elles appartiennent



► 2. Répartition de la population par type d'espace

	Calvados		Eure		Manche		Orne		Seine-Maritime		Normandie		France de province
	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en milliers	en %	en %
■ Rural autonome très peu dense	5,7	0,8	8,9	1,5	11,0	2,2	37,0	13,1	14,3	1,1	77,0	2,3	3,0
■ Rural autonome peu dense	99,0	14,4	124,6	20,8	205,0	41,3	114,6	40,7	136,3	10,9	679,5	20,5	14,2
■ Rural sous faible influence d'un pôle	75,3	10,8	152,6	25,4	54,7	11,0	29,5	10,5	98,2	7,8	410,2	12,3	11,0
■ Rural sous forte influence d'un pôle	121,7	17,5	87,3	14,5	64,1	13,0	24,0	8,5	175,7	14,0	472,8	14,2	11,9
Ensemble de l'espace rural	301,7	43,5	373,4	62,2	334,8	67,5	205,1	72,8	424,5	33,8	1 639,5	49,3	40,1
■ Urbain densité intermédiaire	212,8	30,7	226,6	37,8	82,0	16,5	76,5	27,2	308,0	24,5	906,0	27,2	32,2
■ Urbain dense	179,5	25,9	0,0	0,0	79,1	15,9	0,0	0,0	523,3	41,7	782,0	23,5	27,7
Ensemble de l'espace urbain	392,4	56,5	226,6	37,8	161,2	32,5	76,5	27,2	831,3	66,2	1 688,0	50,7	59,9
Ensemble	694,1	100,0	600,0	100,0	496,0	100,0	281,6	100,0	1 255,9	100,0	3 327,5	100,0	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2018.

Dans le rural, des temps de trajet plus conséquents pour accéder aux services de la vie courante

Du fait de son éloignement des pôles, l'espace rural se caractérise par une accessibilité aux services de la vie courante (**définitions**) plus faible qu'en milieu urbain. Dans le rural, à peine un cinquième de la population est situé à moins de quatre minutes de ces services en moyenne, dans un rayon qui rend possible l'utilisation d'un mode de transport « doux » (marche à pied, vélo, etc.), contre neuf habitants sur dix dans l'urbain. Cette caractéristique se vérifie particulièrement dans l'espace rural autonome très peu dense où 85 % de la population doit effectuer des trajets de plus de sept minutes en moyenne pour accéder aux

services courants contre un tiers dans les autres types d'espace ruraux (► **figure 3**). Le trajet moyen dépasse même les dix minutes pour un quart des résidents de ces communes éloignées des services, une situation qui reste rare dans les autres types d'espaces ruraux.

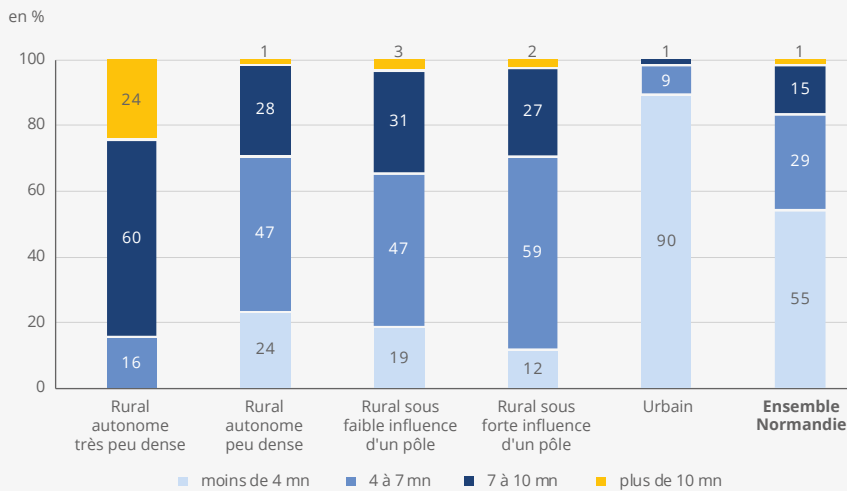
Des migrations résidentielles qui profitent à l'espace rural

L'espace rural, bien que souvent éloigné de l'emploi et des services, s'avère attractif pour la population. Alors que la population normande s'est accrue de 3 400 habitants par an en moyenne entre 2008 et 2018, cette progression résulte essentiellement de la croissance du nombre d'habitants dans l'espace rural (+ 5 700) couvrant

largement la baisse de population dans l'espace urbain (- 2 300). Ce dernier perd des habitants malgré un solde naturel positif, le déclin de population étant dû à un déficit migratoire. Cette émigration urbaine profite avant tout à l'espace rural sous influence d'un pôle, qui bénéficie en outre d'un fort excédent naturel (► **figure 4**). Le rural autonome connaît, à l'inverse, un déficit naturel, mais gagne lui aussi des habitants par le jeu des migrations, notamment vis-à-vis de l'extérieur de la région.

Les évolutions de population apparaissent positives dans tous les espaces ruraux normands, à l'exception du rural autonome très peu dense qui perd des habitants. Par le jeu des migrations, toutes les catégories d'espaces ruraux

► 3. Répartition de la population selon les temps d'accès aux services du « panier de la vie courante », par type d'espace en Normandie



Note : 24 % de la population résidant au sein de l'espace rural autonome très peu dense accède aux services de la vie courante en plus de 10 minutes en moyenne en voiture en heures creuses.

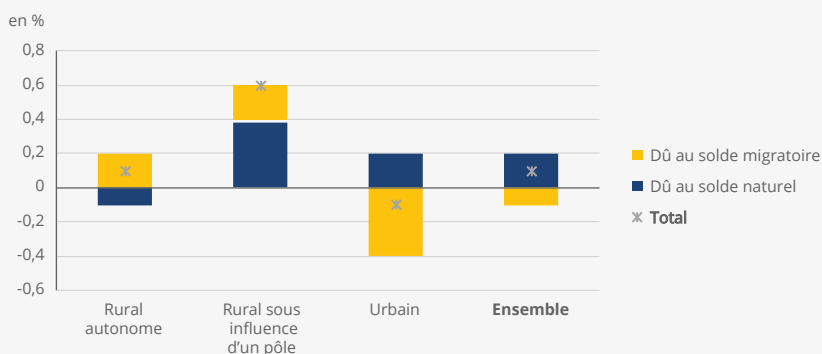
Sources : Insee, recensement de la population 2017, base permanente des équipements 2017.

perdent des jeunes de 15 à 24 ans, au profit de l'urbain dense. Les espaces ruraux sous influence d'un pôle accueillent majoritairement une population âgée de 25 à 39 ans, tandis que le rural autonome peu dense est surtout attractif pour les 40-64 ans.

Dans le rural autonome, une population plus âgée

Les caractéristiques de la population résidant au sein de l'espace rural varient fortement selon les catégories de rural. L'espace rural autonome compte une plus grande proportion de personnes âgées : un quart de sa population résidente est âgée de 65 ans ou plus contre un cinquième dans l'ensemble de la population normande (► figure 6). La classe d'âge des 40-64 ans est également davantage représentée et les couples sans enfant apparaissent comme une structure de ménage typique (un tiers des ménages). Au sein de l'espace rural sous influence d'un pôle, on trouve plus fréquemment des adultes âgés de 25 à 64 ans ainsi que des jeunes enfants de moins de 15 ans. Les couples avec enfant y sont particulièrement représentés (un tiers des ménages). En revanche, quelle que soit la catégorie d'espace rural, les jeunes de 15 à 24 ans sont moins représentés que dans l'espace urbain (10 % contre 14 % dans l'urbain). De même, sont beaucoup moins représentées dans l'espace rural les familles monoparentales (7 % contre 11 % dans les espaces urbains) et les personnes seules (un quart dans le rural sous influence d'un pôle et un tiers dans le rural autonome contre 44 % dans l'urbain), en lien avec une offre de logements moins adaptée à ce type de ménages.

► 4. Évolution annuelle moyenne de la population entre 2008 et 2018 et contributions des soldes naturel et migratoire, par type d'espace en Normandie



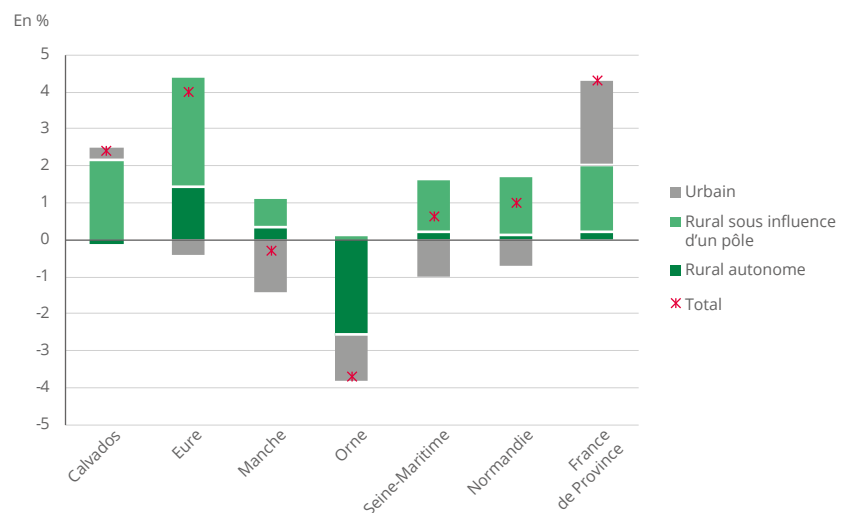
Avertissement : Les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturels et migratoires peut être de fait légèrement différente du taux de variation globale de la population.

Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2018, État civil.

► Le rural sous influence d'un pôle connaît une progression démographique dans tous les départements normands

Globalement attractif, l'espace rural normand présente des dynamiques très diverses selon le type d'espace et le département. Le rural sous influence d'un pôle est, au cours de la décennie 2008-2018, l'espace qui connaît la plus forte croissance démographique. Cette hausse concerne l'ensemble des départements normands : + 0,8 % en moyenne par an dans le Calvados et l'Eure (une progression semblable à celle observée au niveau national), + 0,7 % dans la Seine-Maritime, + 0,4 % dans la Manche et + 0,1 % dans l'Orne. Sur la période 2008-2018, le rural sous influence d'un pôle contribue à la hausse de la population dans l'ensemble des départements normands (► figure 5). La contribution de l'espace rural autonome est plus mitigée : elle est positive dans l'Eure mais négative dans l'Orne et peu significative dans les autres départements.

► 5. Contribution des types d'espace à l'évolution de population entre 2008 et 2018, par ensemble géographique



Sources : Insee, recensements de la population 2008 et 2018.

Des agriculteurs et des ouvriers plus présents dans les espaces les plus ruraux

Le rural se distingue également par un tissu économique spécifique, notamment par la présence plus marquée de l'agriculture, de l'industrie et de la construction. Cette spécificité apparaît au travers des professions qu'occupent les actifs résidents de ces espaces, plus souvent ouvriers ou agriculteurs que ceux résidant en milieu urbain (► figure 7). Les différences sont encore plus marquées dans l'espace rural autonome, où près d'un tiers des actifs résidents en emploi sont des ouvriers contre un quart dans le rural sous influence d'un pôle et encore moins (22 %) dans l'urbain. Les agriculteurs sont également nettement plus représentés dans cet espace (5 % des actifs en emploi). À l'inverse, les employés sont moins nombreux à résider dans l'espace rural (27 % contre 30 % dans l'urbain), de même que les cadres et professions intellectuelles supérieures qui sont deux fois moins représentés dans le rural autonome que dans l'urbain (8 % contre 16 %).

Jonathan Brendler, Pauline Roger (Insee)

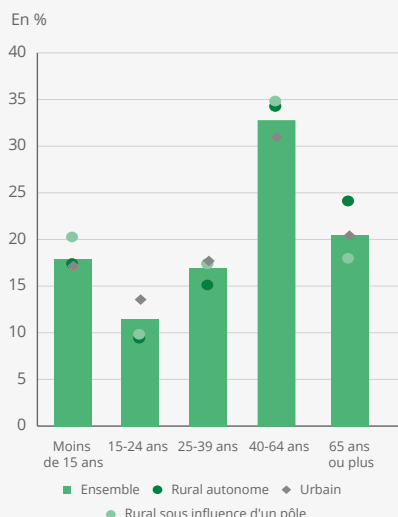


Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Pour en savoir plus

- D'Alessandro C.(Cnis), Levy D. (Insee), Regnier T. (ENS), « Une nouvelle définition du rural pour mieux rendre compte des réalités des territoires et de leurs transformations », Insee La France et ses territoires, avril 2021

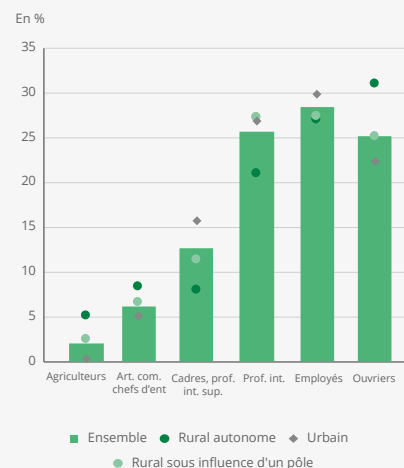
► 6. Répartition de la population selon l'âge, par type d'espace



Note : au sein de l'espace rural sous influence d'un pôle, 20 % de la population est âgée de moins de 15 ans contre 18 % dans l'ensemble de la population normande.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► 7. Répartition des actifs en emploi par catégories sociales et par type d'espace



Note : au sein de l'espace rural autonome, 5 % des actifs en emploi sont agriculteurs contre 2 % dans l'ensemble des actifs normands en emploi.

Source : Insee, recensement de la population 2017 - exploitation complémentaire.

► Définitions

La grille communale de densité s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle repère ainsi des zones agglomérées. C'est l'importance de ces zones agglomérées qui permet de caractériser le degré de densité d'une commune. La grille communale permet ainsi de distinguer quatre catégories de communes :

- les communes densément peuplées,
- les communes de densité intermédiaire,
- les communes peu denses,
- les communes très peu denses.

Jusqu'en 2020, l'Insee définissait l'espace rural comme l'ensemble des communes n'appartenant pas à une unité urbaine, ces dernières étant caractérisées par le regroupement de plus de 2 000 habitants dans un espace présentant une certaine continuité du bâti. L'espace rural est désormais défini comme l'ensemble des communes peu denses et très peu denses selon la grille communale de densité. Cependant, cette seule caractéristique de l'espace rural ne permet pas d'en appréhender toutes les dimensions. Il faut y associer des critères fonctionnels, notamment le degré d'influence d'un pôle d'emploi. Cette approche permet de définir statistiquement un continuum allant des espaces les plus isolés et peu peuplés jusqu'aux espaces ruraux les plus urbanisés : des communes rurales très peu denses, sous très faible influence d'un pôle, aux communes sous forte influence d'un pôle. Les communes hors d'influence des pôles sont ainsi caractérisées selon leur degré de faible densité (peu denses ou très peu denses) et les communes sous influence d'un pôle selon leur degré de dépendance (faible ou forte). Les communes sous faible influence du pôle envoient entre 15 % et 30 % de leurs actifs travailler dans le pôle, tandis que celles sous forte influence envoient 30 % ou plus de leurs actifs travailler dans le pôle.

Les services de la vie courante désignent un ensemble de 22 services ou équipements comprenant à la fois des commerces (boulangeries, supermarchés...), des établissements d'enseignement (écoles, collèges, lycées), des services de soins de première nécessité, des services pour les personnes âgées ou les jeunes enfants. Les temps d'accès calculés sont théoriques par la route en heures creuses.

